

du 25 novembre au 9 décembre 2024

VOTEZ UNSA**aux élections TPE**

Voter UNSA aux élections TPE, c'est voter pour un syndicat autonome qui défend la filière des Poissonniers Écaillers et les intérêts de tous les salariés poissonniers, sans porter de revendications nationales hors sol, indépendantes des préoccupations de vos métiers de poissonniers écaillers.

L'UNSA C'EST :

- 1 Des solutions pour défendre vos droits** en cas de litige avec l'accès à une protection juridique dédiée ;
- 2 Des solutions pour vos relations** (rémunération, conditions de travail, qualité de vie au travail...), **avec votre employeur** grâce à nos conseils personnalisés et à notre hotline UNSA ;
- 3 Des solutions pour votre pouvoir d'achat** avec un CSE (CE) dédié aux 4,8 millions de salarié-es TPE.

L'UNSA et votre Fédération Commerces et Services (FCS) est à l'écoute de vos métiers de poissonniers écaillers pour :

- 1 Vous informer sur vos droits** et les dispositions de votre convention collective ;
- 2 Défendre votre contrat de travail** (qualification, statut, horaires) ;
- 3 Vous accompagner au quotidien** dans vos démarches salariales ou face à d'éventuelles difficultés avec votre employeur ;
- 4 Prendre en compte les contraintes de votre métier** ayant un impact sur votre santé. Agir et défendre vos conditions de travail, notamment en termes de sécurité et pour le développement de la prévention des troubles musculo-squelettiques.

Par ailleurs, L'UNSA FCS s'engage à négocier pour vous :

- 1 L'amélioration de la grille annuelle des salaires ;**
- 2 La revalorisation du système de rémunération des heures supplémentaires** (taux de majoration et paiement des heures supplémentaires, à la place de repos compensateur) ;
- 3 L'amélioration des conditions** et de la réglementation de la durée de travail des contrats de travail à temps partiel ou en CDD ;
- 4 Le maintien dans l'emploi** par le développement et la sécurisation de vos compétences par des parcours diplômants/certifiants (VAE/CQP) ;
- 5 Une meilleure prise en charge** par votre mutuelle de vos frais de santé en cas de maladie ou d'accidents.

contact@unsa.org**Le syndicalisme au service de la justice sociale !****FILIERE DES POISSONNIERS ÉCAILLERS DE FRANCE****09 69 36 69 00****Témoignage****Valentin,**
10 ans d'expérience

Quand je suis arrivé dans cette poissonnerie, on avait des tabliers de protection, des bottes antidérapantes, des gants anti-coupures, mais pour la chambre froide il n'y avait pas d'équipement spécial. J'avais une carte de l'UNSA avec un numéro de téléphone. J'ai appelé et avec le représentant UNSA qui est venu me voir sur mon lieu de travail, on a discuté du métier avec ma patronne. Après cela, elle a mis naturellement à disposition un vêtement avec capuche adapté au grand froid à l'entrée du frigo. Pas besoin de plus pour améliorer nos conditions de travail !!

Pour cela je vote UNSA !